

BILAN

Bulletin d'information du



FLAVESCENCE

AOC CADILLAC CÔTES DE BORDEAUX

AOC PREMIÈRES CÔTES DE BORDEAUX

AOC CADILLAC

PAROLE DE PRO

«Une équipe est passée chez moi et a marqué des pieds. Mais j'étais sûr que ça n'en était pas. Alors je suis allé à une journée de prospection, et là j'ai vu qu'en fait ça en était bien, j'avais tort. On a une idée des symptômes qui est fautive, on s'en rend compte quand on prospecte avec le GDON.»

*Serge Rizzetto
Viticulteur à Castelveil*

LE RETOUR SUR L'ANNEE 2018 POUR LES COMMUNES DE VOS AOC

989 hectares prospectés

13% du vignoble visité

67 pieds de bois noir sur 31 parcelles

3 480 pieds de flavescence dorée sur 424 parcelles

Gros foyers à Bassens, Carbon Blanc, Omet, Rions, Sainte-Croix-du-Mont et Saint-Maixant

1 parcelle à arracher à Laroque

37 % des traitements insecticides économisés grâce au GDON

CAMPAGNE VITICOLE 2018

p.2

FOCUS DE L'ANNEE

p.3

BILAN PAR COMMUNE

p.4

crédit photo : ©Clémentine Manon
crédit graphique : ©Clémentine Manon



BORDEAUX
BORDEAUX SUPERIEUR
planete-bordeaux.fr

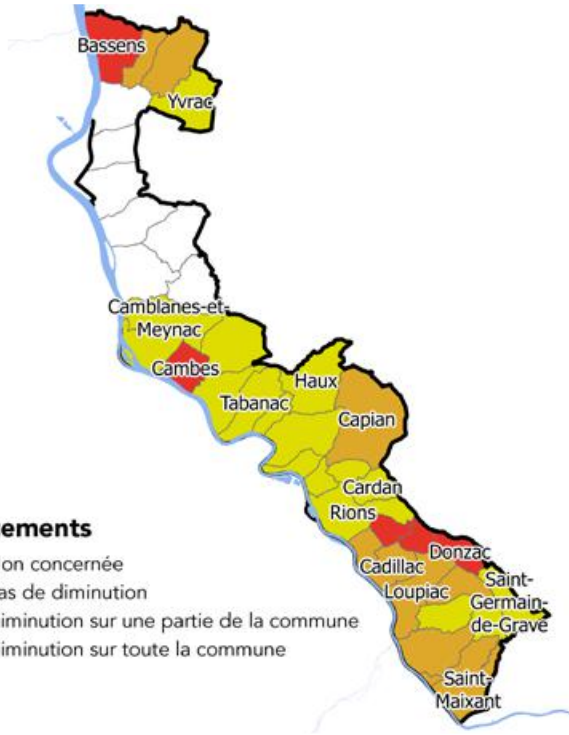


FRONSAC
FRONSAC CANTON FRONSAC
le jardin secret des bordelais

sweetBordeaux
une Bordeaux spécialisée en vins blancs

CÔTES DE BORDEAUX

CAMPAGNE VITICOLE 2018



● DIMINUER LES TRAITEMENTS INSECTICIDES

96% du vignoble des communes de vos AOC ont été suivis par comptage ou piégeage des cicadelles de la flavescence dorée. Leur population était en hausse par rapport à 2017.

Sur l'ensemble des communes, le traitement adulticide d'été a pu être évité sur 6 256 hectares. Avec un coût de traitement estimé à 40 €/hectare (produit + passage), **l'économie est de 250 254 €** sur les communes de vos AOC.

ECONOMIE DE TRAITEMENT PAR COMMUNE

En jaune et orange apparaissent les communes où une économie de traitement a été rendue possible grâce au travail du GDON, contrairement aux communes en rouge.

Nouveauté 2018 : le déclenchement du traitement adulticide a été fait à l'échelle des sections cadastrales et non plus à l'échelle des communes entières.

● CONTENIR LA PROPAGATION DE LA FLAVESCEENCE DORÉE

Une recherche des pieds contaminés a été réalisée sur les foyers infectés en 2017 et sur de nouvelles zones : Bassens, Capian et Yvrac ont été prospectées en partie. Sur toutes ces communes, de la flavescence dorée a été détectée.

Une **baisse significative** du nombre de pieds a été observée à Béguey, Camblanes-et-Meynac, Donzac, Loupiac et Saint-Germain-de-Grave.

Une **augmentation** du nombre de pieds est à signaler à Bassens, Cadillac, Cambes, Carbon-Blanc, Cardan, Haux, Laroque, Le Tourne, Paillet, Rions, Saint-Caprais-de-Bordeaux, Tabanac et Villenave-de-Rions. Sur toutes les autres communes contaminées en 2017, la contamination est constante.

Depuis 2011, les équipes de prospection ont couvert **87% des vignes de vos AOC**.

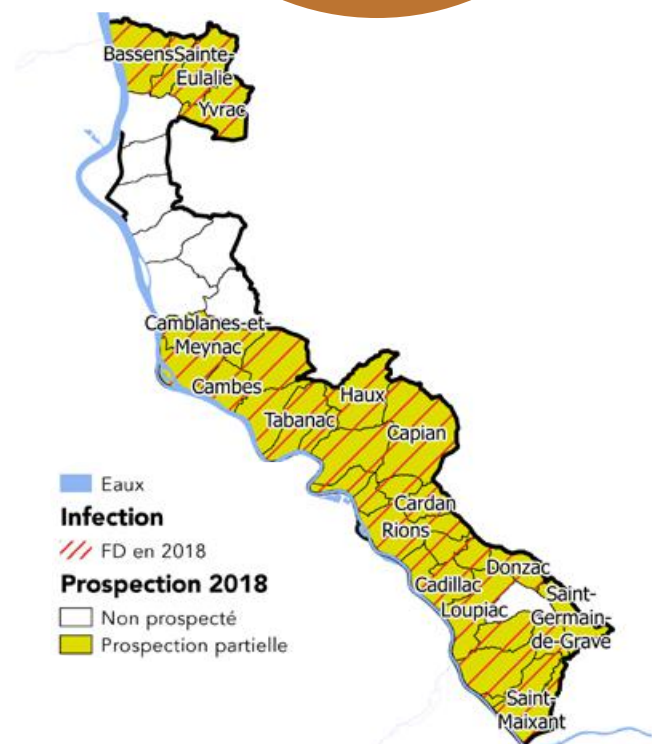
● PROSPECTION ET CONTAMINATION

Les parcelles contaminées en 2017 ont été prospectées en 2018 (en jaune sur la carte). De la flavescence dorée a de nouveau été trouvée sauf à Saint-Germain-de-Grave. Les autres parcelles de ces communes ne sont pas visitées chaque année.

Des hachures rouges mentionnent la présence de flavescence dorée en 2018.



Le GDON est votre outil. Il est indispensable de passer d'une lutte défensive à une lutte dynamique : soyez tous acteurs en sachant identifier la maladie et contrer les attaques.



SYMPTOMES

Ils sont visibles en août et septembre. **Un pied peut paraître sain en août puis exprimer les symptômes seulement en septembre.**

Chaque symptôme est variable : grappes séchées (quelques grains, 1 grappe ou 2 grappes séchées), bois mal aoûté (non aoûté, aoûté en partie, aoûté mais tardivement), décoloration des feuilles (quelques feuilles sur 1 rameau, plusieurs rameaux ou toutes les feuilles du pied). **Les pieds peuvent exprimer 1 seul symptôme sur les 3.**

LUTTER AVEC LE GDON

Des matinées de prospection ont été proposées en partenariat avec Agrobio Gironde :

- 6 participants à Yyrac ont repéré 4 pieds contaminés par la flavescence dorée et 1 pied touché par le bois noir,
- 7 personnes à Quinsac ont détecté 36 pieds infectés par le bois noir et 1 pied touché par la flavescence dorée.

Pour pouvoir diminuer les traitements sur une commune, il faut s'engager à y rechercher les pieds contaminés régulièrement.

ARRACHAGE DES PIEDS

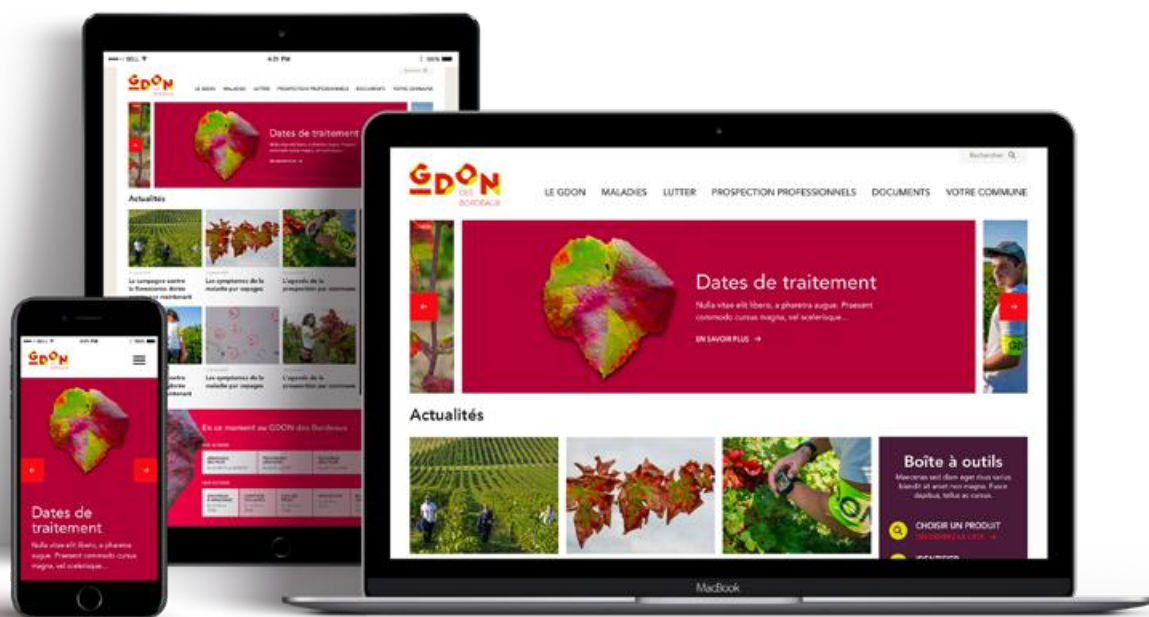
Suite aux résultats d'analyses des pieds contaminés, leur arrachage est demandé. **Ces pieds sont à arracher totalement** (sans aucune repousse) avant le 31 mars 2019 pour éviter toute expansion de la maladie. Le contrôle de ces arrachages aura lieu dès le mois d'avril 2019.

MALADIE DE PIERCE

La maladie de Pierce due à une bactérie (*Xylella fastidiosa fastidiosa*) est épidémique et conduit à la mort des ceps de vignes. Elle est présente en Californie et, plus récemment, sur l'île de Majorque.

Le GDON est en vigilance : des pieds de vigne ont été peints en vert cette année, des feuilles y ont été prélevées pour contrôler la présence de la bactérie dans le vignoble. 65 pieds sans symptôme sur 65 communes différentes ont été choisis pour avoir une évaluation sur tout le territoire. **Tous les prélèvements sont négatifs.**

● SITE INTERNET : WWW.GDON-BORDEAUX.FR



Le site du GDON a été conçu pour vous :

recherchez le nombre et les dates de traitements sur vos communes, choisissez un produit selon vos critères, visualisez les symptômes en photo, testez vos connaissances et appropriiez-vous les actions de lutte.



1, route de Pasquina - 33750 Beychac et Caillau
05 56 85 96 02

Sophie Bentéjac

Responsable

Morgane Le Goff

Coordnatrice

technique@gdon-bordeaux.fr

BILAN PAR COMMUNE - 2018

Si la case est vide, c'est qu'il n'y a pas eu de suivi en 2018.
Les chiffres **en gras** sont au-dessus de la moyenne du GDON.

Commune	Nb de pièges	Nb moyen de cicadelles par piège	Nb de pièges déclencheurs	Economie de traitement * grâce au GDON	Taux de prospection 2018	Bois noir	Flavescence dorée		Taux de prospection depuis 2011
						Nb de pieds	Nb de pieds	Nb de parcelles	
BASSENS	7	18	3		96 %	1	540	31	97 %
BAURECH	7	0	0	7 422 €	16 %	0	145	20	100 %
BEGUEY	4	0,3	0	2 396 €	4 %	0	10	5	100 %
BOULIAC									
CADILLAC	9	0,2	0	3 407 €	2 %	0	9	3	100 %
CAMBES	4	1	1		11 %	5	22	9	100 %
CAMBLANES ET MEYNAC	6	0	0	6 857 €	1 %	0	1	1	100 %
CAPIAN	26	3	2	14 583 €	47 %	7	19	12	47 %
CARBON BLANC	1	36	1	13 €	48 %	0	252	3	100 %
CARDAN	8	0	0	9 437 €	6 %	0	46	11	100 %
CARIGNAN DE BX				3 417 €					
CENAC									
CENON									
DONZAC	8	0,1	0		2 %	0	1	1	100 %
FLOIRAC									
GABARNAC	10	0,2	0	11 258 €	8 %	0	48	16	100 %
HAUX	13	0,2	0	15 091 €	2 %	0	9	1	100 %
LANGOIRAN	14	0,4	0	15 840 €	5 %	0	49	7	100 %
LAROQUE	7	6	2		8 %	0	374	11	100 %
LATRESNE									100 %
LE TOURNE	3	0,3	0	2 594 €	5 %	0	18	2	100 %
LESTIAC SUR GARONNE	3	0	0	3 528 €	18 %	0	84	10	100 %
LORMONT									
LOUPIAC	17	0,4	0	29 425 €	4 %	0	69	14	53 %
MONPRIMBLANC	9	5	1	2 691 €					100 %
OMET	6	5	1		2 %	0	161	5	100 %
PAILLET	3	0	0	3 021 €	8 %	0	19	4	100 %
QUINSAC	7	0,1	0	7 656 €	19 %	36	1	1	100 %
RIONS	16	0,3	0	38 130 €	18 %	0	505	56	100 %
ST CAPRAIS DE BX	6	0,7	0	6 247 €	9 %	0	31	4	100 %
STE CROIX DU MONT	19	2	2	6 550 €	16 %	1	536	105	100 %
STE EULALIE	10	0,1	0	3 459 €	5 %	0	26	5	100 %
ST GERMAIN DE GRAVE	10	0	0	11 015 €	1 %	0	0	0	100 %
ST MAIXANT	11	0,6	1	8 005 €	8 %	0	265	37	100 %
SEMENS	5	0	0	11 228 €	4 %	0	42	10	100 %
TABANAC	7	0,4	0	7 369 €	9 %	2	103	17	100 %
VERDELAIS	7	5	1	6 847 €	10 %	0	81	13	100 %
VILLENAVE DE RIONS	4	0,5	0	3 836 €	2 %	0	4	2	100 %
YVRAC	8	0,8	0	8 928 €	54 %	15	10	8	70 %

TOTAL SUR LES COMMUNES DE VOS AOC	275	1,8 (moyenne)	15	250 254€	13 %	67	3 480	424	87 %
TOTAL SUR L'ENSEMBLE DU GDON	2 019	2,4 (moyenne)	160	1 942 222 €	11 %	742	12 330	1 439	72 %

*Le calcul est basé sur un coût de traitement de 40 € par hectare (produit + passage).
Données mises à jour le 11 janvier 2019